



Habitants  
9 662 000

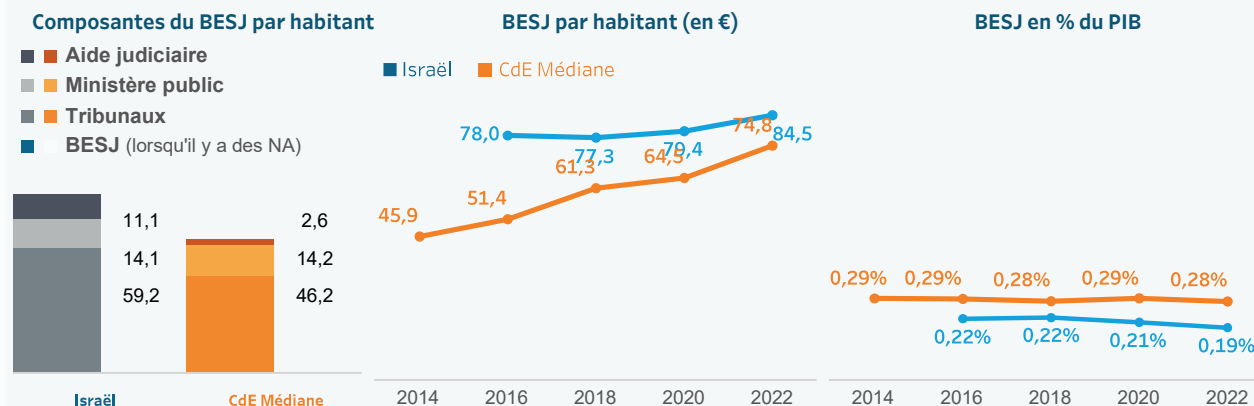


PIB par habitant  
44 671 €  
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel  
40 474 €  
CdE Médiane 22 878 €

## Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



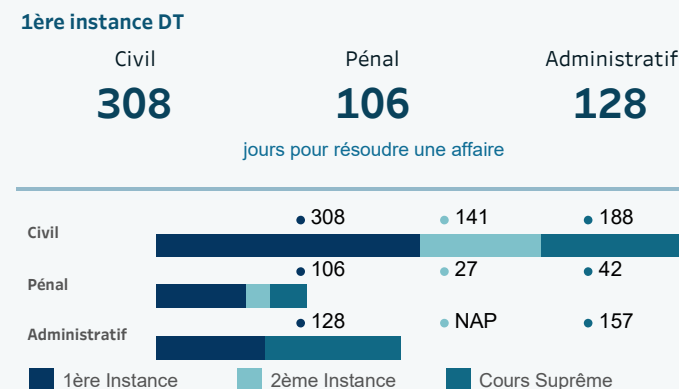
**Budget :** En 2022, Israël a consacré 816 021 581 € au budget exécuté de son système judiciaire, ce qui représente 84,5 € par habitant, toujours au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB (0,19%), ce budget reste inférieur à la médiane du CdE. Le budget exécuté des tribunaux continue à suivre la tendance à la hausse, restant largement au-dessus de la médiane du CdE. En revanche, le budget du ministère public par habitant a de nouveau diminué entre 2020 et 2022. Quant au budget exécuté de l'aide judiciaire, il est sensiblement supérieur à la médiane du CdE.

**Usagers des tribunaux :** L'application "Justice en ligne" permet aux victimes d'infractions d'obtenir des mises à jour en temps réel sur les affaires pénales traitées par le Bureau du procureur. Grâce à un système téléphonique informatisé et à un système d'information en ligne - MENA, les victimes d'infractions reçoivent des informations actualisées sur des questions telles que : l'état d'avancement de la plainte ; la localisation du commissariat de police qui traite la plainte ; les suspects/agresseurs.

**Technologies de l'information et de la communication (TIC) :** Israël a un indice de déploiement des TIC de 6,4, ce qui est bien supérieur à la médiane du CdE. L'indice TIC semble le plus élevé dans la catégorie "Accès numérique", ce qui implique que la priorité est donnée aux services en ligne. La principale stratégie du système judiciaire israélien en matière de TIC est de permettre une gestion centralisée et performante, tout en garantissant que l'expérience de la lecture d'un dossier électronique reste sensiblement la même que celle d'un dossier physique. D'autres objectifs sont d'assurer des normes de sécurité élevées, la rapidité et la commodité, l'accès aux dossiers par l'internet.

**Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal :** En matière civile, il existe deux procédures de médiation obligatoires : pour les petites créances d'un montant inférieur ou égal à 10 756 €, où les parties sont tenues d'assister à une seule réunion ordonnée par le tribunal afin d'envisager la possibilité de régler le différend en dehors du tribunal, et pour les litiges familiaux, où les parties sont tenues d'assister à un maximum de quatre réunions de ce type.

## Efficacité - Disposition Time (jours)

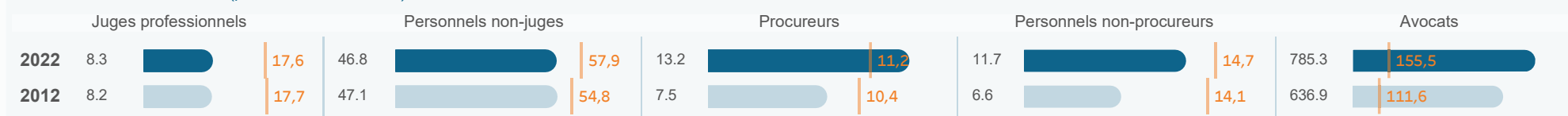


**Efficacité :** Les tribunaux continuent à être plus efficaces dans le domaine du droit pénal, en particulier dans les affaires pénales de 2ème instance. Le DT est le plus élevé dans les affaires civiles et commerciales contentieuses en 1ère instance, comme en 2020, mais avec une certaine amélioration.

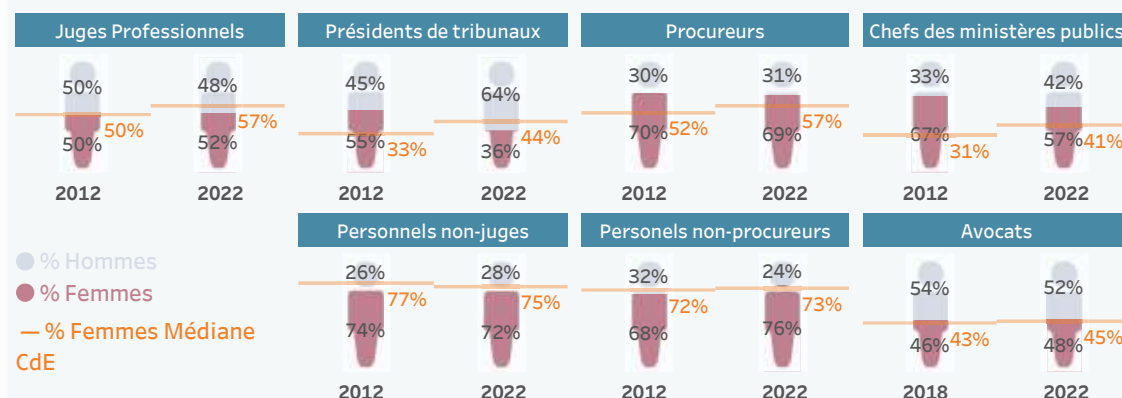
A l'exception des affaires civiles contentieuses de 1ère et 3ème instance et des affaires pénales de 3ème instance, les valeurs de DT sont supérieures aux médianes respectives du CdE.

Il convient de rappeler que dans le système judiciaire israélien, les tribunaux ne connaissent pas d'affaires non-contentieuses. Les registres et les affaires d'exécution non-contentieuses sont traitées en dehors des tribunaux, par diverses autorités relevant du ministère de la Justice. Outre le système judiciaire général, il existe des tribunaux spécialisés, dont les tribunaux militaires et les tribunaux religieux.

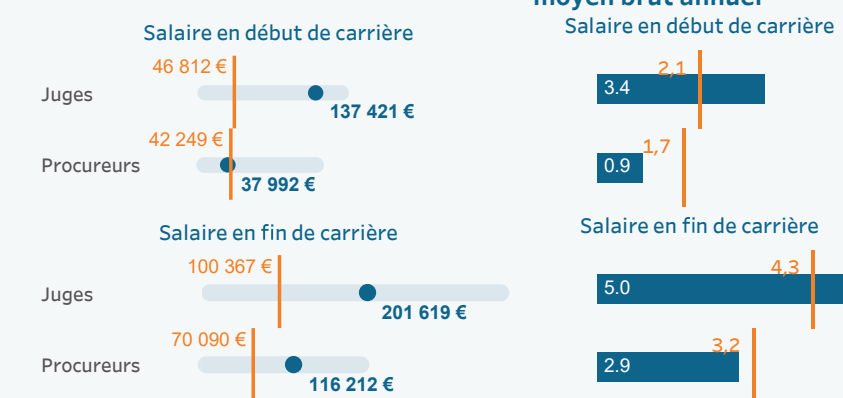
## Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



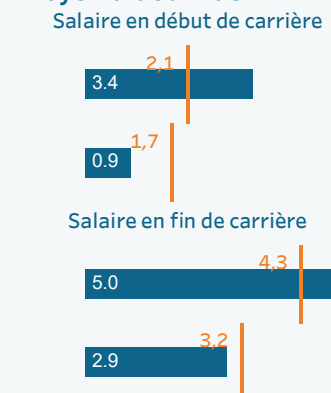
## Égalité de genre



## Salaires bruts absolus

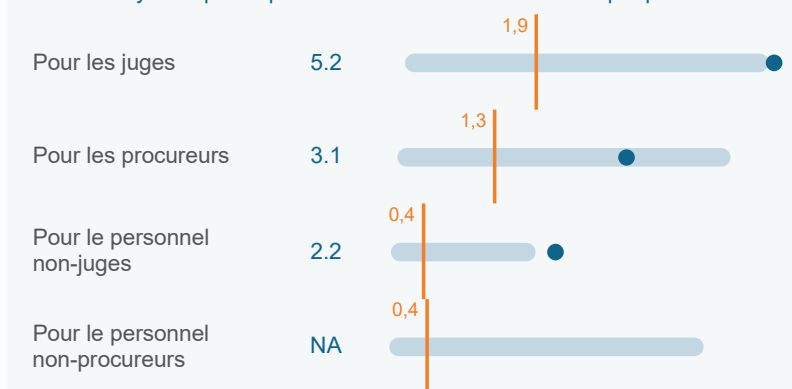


## Ratio avec le salaire moyen brut annuel

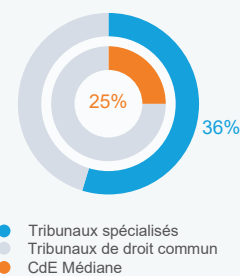


## Formation des professionnels de la justice

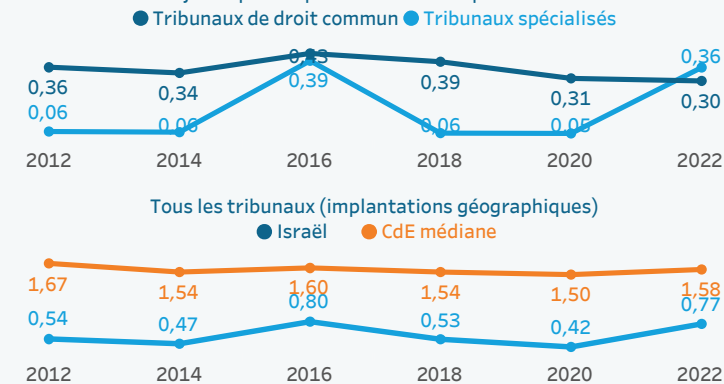
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel\*



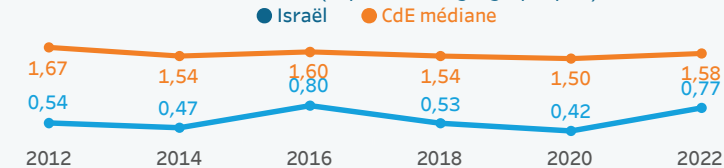
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



\*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

## Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) \*100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue  
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) \*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

■ Israël

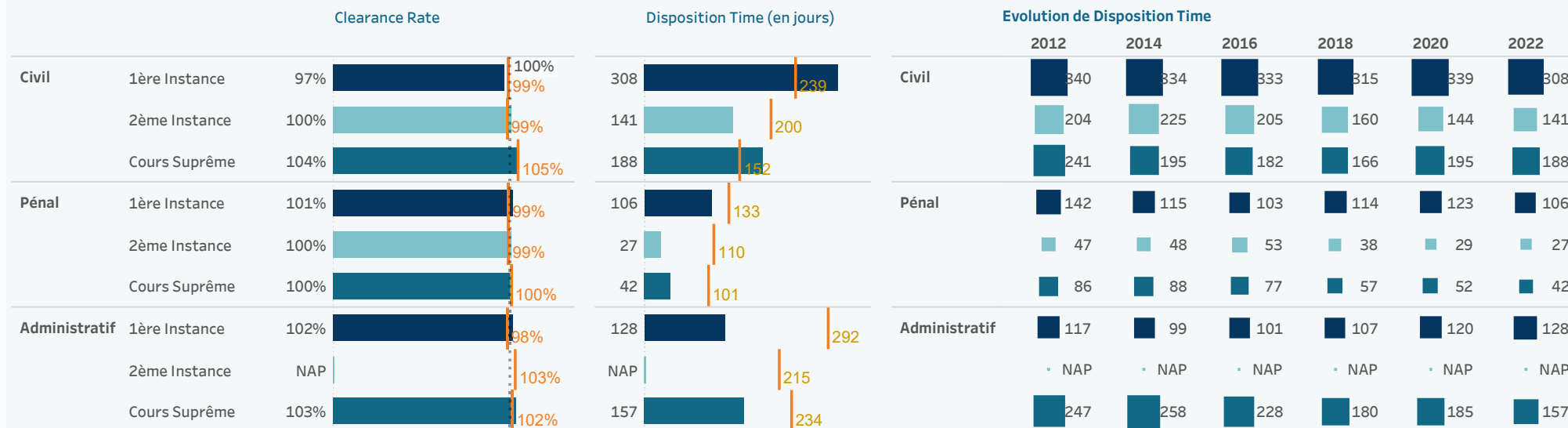
■ CdE Médiane

Instance

■ 1ère Instance

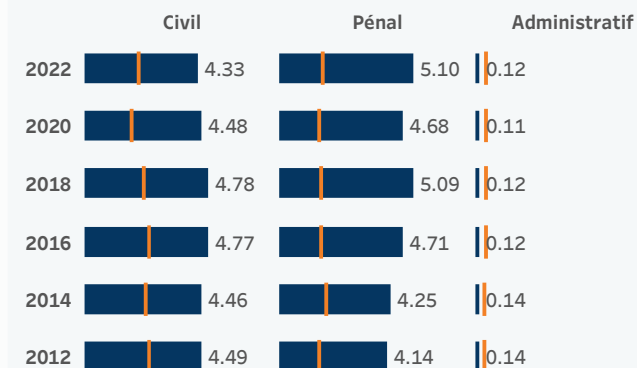
■ 2ème Instance

■ Cours Suprême

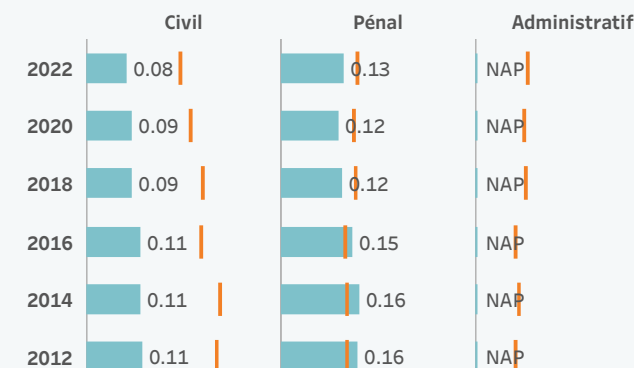


## Affaires nouvelles

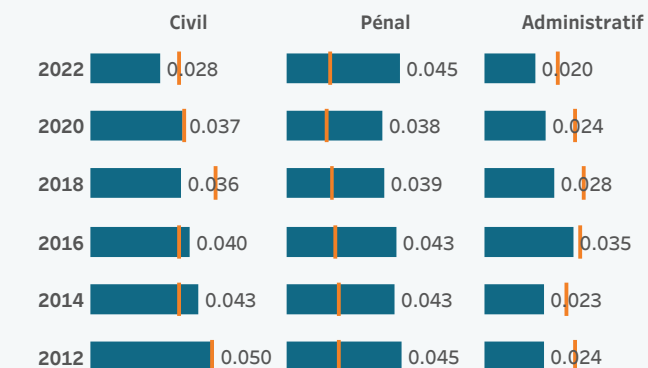
## Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



## Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

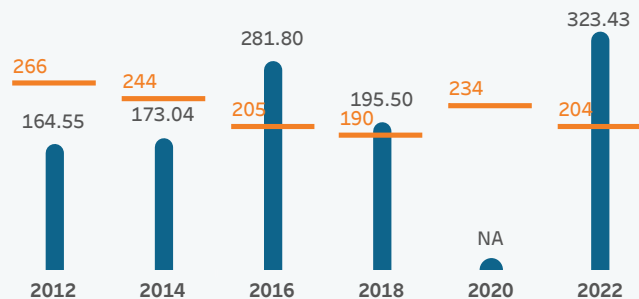


## Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



## Ministère public

## Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

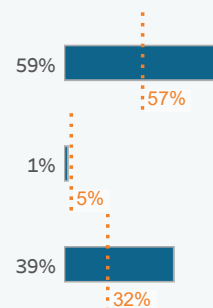


## Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires portées devant les tribunaux



## Répartition des affaires classées en %

■ Israël

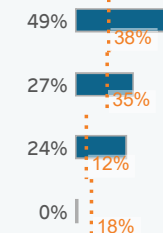
■ CdE Médiane

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

Classement pour d'autres raisons

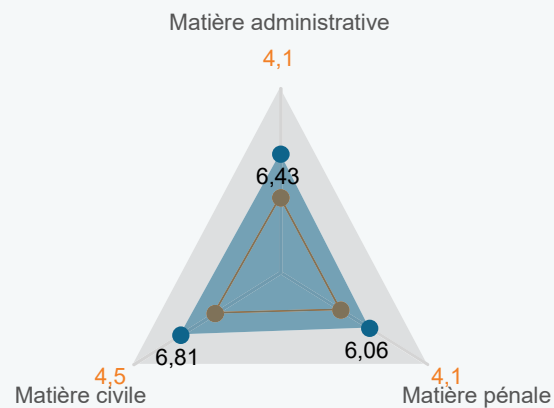


Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

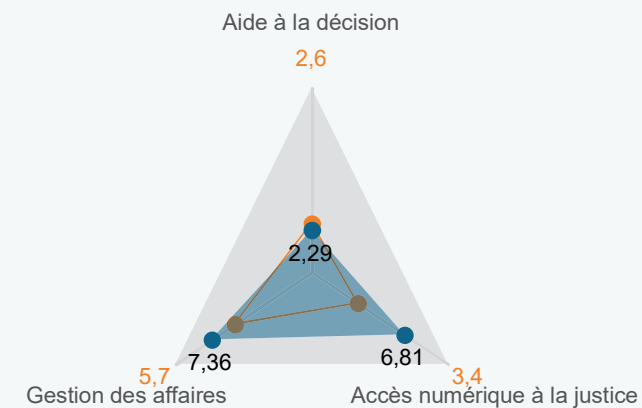
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC  
(de 0 à 10)Taux de déploiement total : **6,44**Taux d'utilisation total : **5,71**

(experimental)

## Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



## Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



## Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://main.knesset.gov.il/activity/legislation/laws/pages/lawabo..>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://supreme.court.gov.il/sites/en/Pages/home.aspx>

Informations sur le système judiciaire

[https://www.gov.il/en/departments/the\\_judicial\\_authority/govil-lan..](https://www.gov.il/en/departments/the_judicial_authority/govil-lan..)